

# ASSEMBLÉE NATIONALE

23 septembre 2014

---

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2188)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° 2183

présenté par  
Mme Battistel, rapporteure

-----

### ARTICLE 2

À l'alinéa 2, substituer aux mots :

« au travers du développement et du déploiement de processus sobres en émissions de gaz à effet de serre, de la maîtrise de la consommation d'énergie et de matières, ainsi que de »,

les mots :

« par le développement et le déploiement de processus sobres en émissions de gaz à effet de serre, par la maîtrise de la consommation d'énergie et de matières , ainsi que par ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.